



SAINT-CALIXTE

Grandir
au Cœur
des Collines

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 30 juin 2024, à 19 h, à la mezzanine de la salle Guy St-Onge, 2^e étage, située au 6294, rue Principale.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 17^E JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Liette Martel
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe